

MAIRIE D'HERY
89550

D.I.C.R.I.M.
Document d'Information
Communal sur les Risques Majeurs

Commune de :
HERY (Yonne)



Edition 2008

COMMUNE D' HERY (Yonne) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	29/09/2008
D.I.C.R.I.M.	Page N° 2

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	<u>PAGES</u>
	3

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.....	4
PLAN DE SITUATION	5
PLAN D'HERY AVEC POINTS PARTICULIERS & SENSIBLES.....	6
RISQUE NATUREL CRUE.....	7 & 8
PANDEMIE.....	9
CANICULE ET AUTRES RISQUES CLIMATIQUES.....	10
RISQUE NUCLEAIRE.....	11-11a/1
TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES.....	12
RISQUE GAZ NATUREL.....	13
RISQUE SEVESO.....	14
RENSEIGNEMENTS UTILES.....	15

GLOSSAIRE

DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

PPI : PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

ERP : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC.

PCC : POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL

COMMUNE D' HERY (Yonne) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	29/09/2008
D.I.C.R.I.M.	Page N° 3

Le mot du Maire

Le village d'HERY est situé à 15 kilomètres au Nord d'AUXERRE, le hameau des Baudières est en bordure de la rivière le Serein dont la crue de référence remonte à 1910. Le risque majeur auquel est soumis une partie de la commune est un risque « technologique majeur » lié à l'implantation de l'usine Davey Bickford, classé site SEVESO « seuil haut ».

Crues, pandémie, risque climatique, risque nucléaire, accident transport de matières dangereuses, risque SEVESO sont autant d'évènements exceptionnels qui peuvent s'avérer graves et préjudiciables à la sécurité des personnes et des biens.

Le Décret N° 90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit d'information sur les risques pris en application de l'article L 125-2 du code de l'environnement modifié par le décret n° 2004-554 du 09 juin 2004 stipule que « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Par conséquent, c'est dans un souci d'information et de prévention que nous avons élaboré ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) qui :

- ➔ Recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée,
- ➔ Explique les conditions dans lesquelles l'alerte est apportée à la population,
- ➔ Précise pour chacun des risques les conseils de comportements et les mesures à prendre.

Cette brochure de sensibilisation simple, concise et pratique, procède du Plan Communal de Sauvegarde, document de gestion collective des évènements, consultable par tous en Mairie.

Garder son calme, puis appliquer les consignes prescrites, permettra à chacun de se protéger avant l'arrivée des secours, de tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense.

Il est important d'en expliquer son contenu à vos enfants. Conservez-la, pour vous y rapporter le cas échéant.

Votre sécurité et celle de tous en dépend.

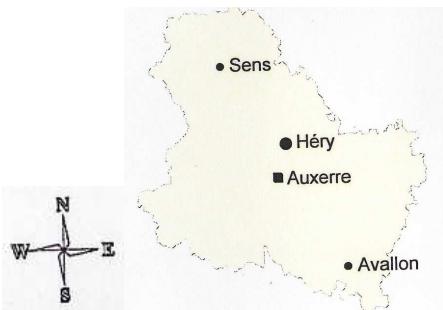
Le Maire

Chantal CHARBONNIER

COMMUNE D' HERY (Yonne) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	29/09/2008 Mod.2/20.01.2012
D.I.C.R.I.M.	Page N° 4

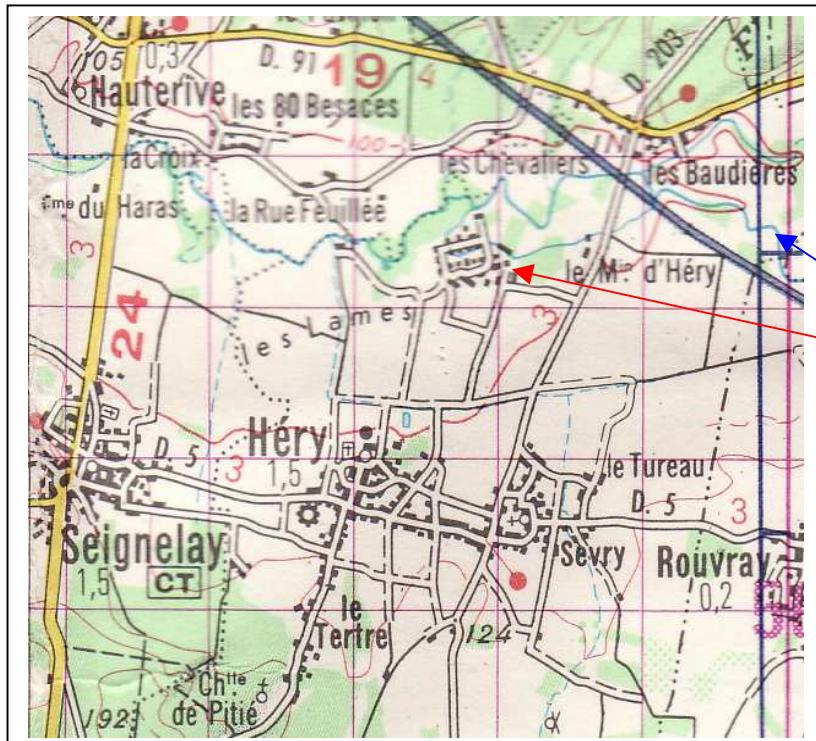
P R E S E N T A T I O N G E N E R A L E D E L A C O M M U N E

La commune d'HERY se situe dans le département de l'Yonne, à 15 kilomètres au nord d'AUXERRE, dans le pays dit de Champagne Humide.



Le territoire de la commune d'HERY d'une superficie de 2118 hectares, culmine à une altitude qui oscille entre 94m et 192m, sachant que le bourg se trouve à mi-hauteur. Le point le plus bas est au Nord, où coule la rivière le Serein.

Forêt du Mont-St-Sulpice



Rivière le Serein

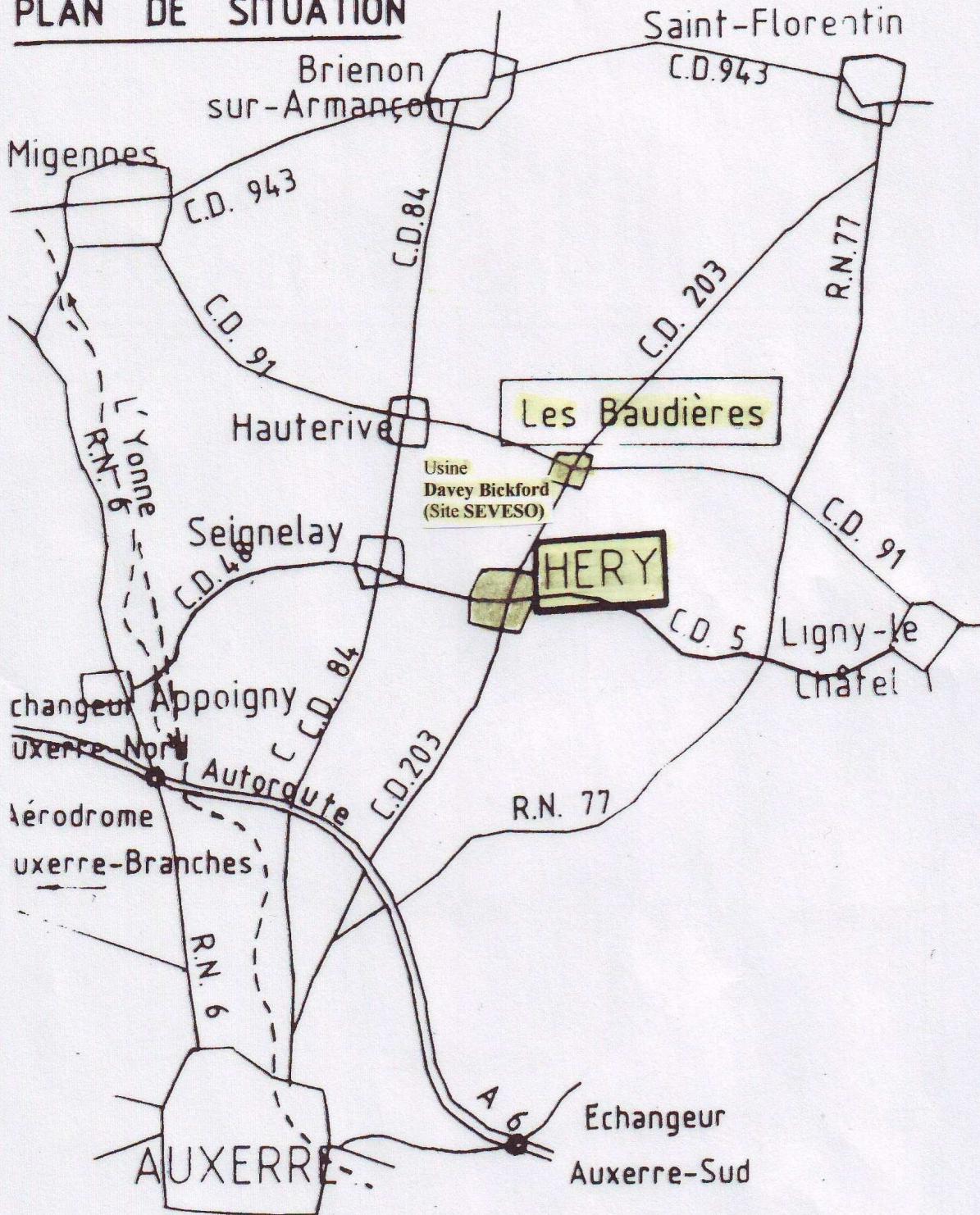
Usine Davey Bickford (site SEVESO, seuil haut)

Forêt St-Germain

D'après le **recensement INSEE 12.2010**, la commune d'HERY compte 877 foyers répartis en 822 foyers au bourg (1710 personnes) - 55 foyers au hameau des Baudières (150 personnes) et 100 logements occasionnels, secondaires ou vacants (73 personnes), soit **1933 habitants**.

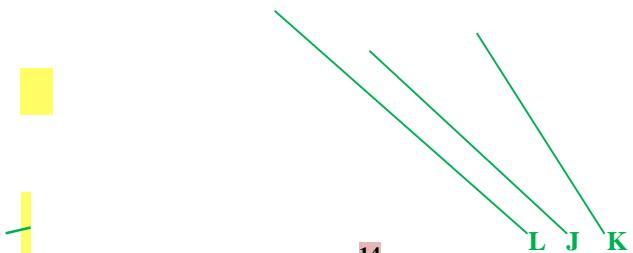
Au **16.03.2012** La société Davey Bickford emploie **491** personnes : - 444 extérieures à la commune, 46 demeurant au bourg d'HERY - 1 résidant aux Baudières et 75 venant d'AUXERRE.

PLAN DE SITUATION



- Plan permettant de situer la commune d'HERY 89550 par rapport aux axes routiers importants, aux villes et villages environnants.

13



LEGENDE :

- 1 : MAIRIE & PCC**
- 2 : SALLE DES ASSOCIATIONS (H4)**
- 3 : GROUPE SCOLAIRE (ERP)**
- 4 : CENTRE DE LOISIRS
« LES PETITS HERISSONS »**
- 5 : EGLISE – PLACE DE L'EGLISE**
- 6 : LOCAL POMPIERS
& SERVICES TECHNIQUES**
- 7 : SALLE POLYVALENTE (H1)**
- 8 : DOJO (H2)**
- 9 : TENNIS DE TABLE (H3)**
- 10: BUREAU DE POSTE**
- 11 : CHAPELLE**
- 12: STADE DE FOOTBALL (H5)**
- 13: USINE DAVEY BICKFORD
(SITE SEVESO)**
- 14: STATION DE POMPAGE
EAU POTABLE**
- 15: 2 RESERVOIRS EAU POTABLE
400M3.**
- (H) :HEBERGEMENT.**

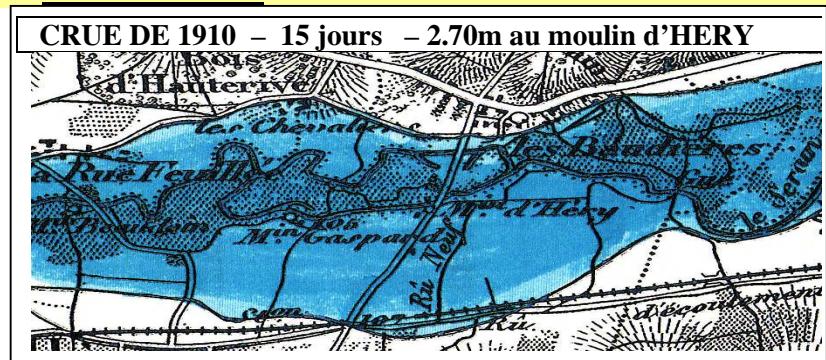
EMPLACEMENT DES PANNEAUX D'AFFICHAGE : **A/B/C/D/E/F/G/H/I/J/K/L**

- Devant la mairie et rue Charles Rolland... **A.** - A l'intersection rue du Tartre/Chemin du Tartre **B.** - A coté du 50 rue du Tartre **C.**
- A coté du 11 rue de Shilbottle..... **D.** - Intersection rue du Bois/Chemin de la Messe **E.** - Aux feux tricolores..... **F.**
- Intersection rue Neuve/rue de St/Florentin **G.** - Devant le 37 rue Neuve **H.** - Rue de Sevry à la Chapelle **I.**

Au hameau les Baudières :

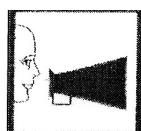
- A l'ancienne mairie..... **J.** - Devant le 18 rue de Chablis..... **K.**
- Entre le 15 et le 17 rue de Migennes..... **L.**

CRUES



L'usine Davey Bickford et le moulin d'HERY sont les lieux les plus exposés au risque lié à une crue importante.

- ALERTE :



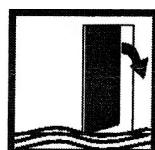
- Messages diffusés par haut-parleurs sur ordre du maire par les employés municipaux sur la zone concernée doublé d'un affichage municipal pour information générale de la population et en particulier les personnes fragiles.

- CONDUITE A TENIR POUR LES HABITANTS CONCERNES :

LES REFLEXES QUI SAUVENT :

gardez votre calme,

appliquez les consignes ci-jointes.



- Fermer les portes et fenêtres, aérations soupiraux.- Surélever les meubles, amarrer les cuves.
- Mettre les produits toxiques, les véhicules et denrées alimentaires à l'abri de la montée des eaux.



- Monter dans les étages supérieurs avec des vivres, de l'eau potable, papiers d'identité, radio portable, vêtements chauds, couvertures médicaments.
- Tenter d'obturer les portes pour limiter au maximum l'entrée de l'eau.
- Signaler sa présence et attendre les secours.



- Couper le gaz et l'électricité.
- Faire une réserve d'eau potable.



- Rester à l'écoute des infos radio et TV
- Prévoir des piles de recharge pour la radio.



- Ne pas téléphoner, sauf urgence.



- Ne pas aller chercher les enfants à l'école

- En cas d'évacuation penser à prendre vos papiers d'identité et documents importants – Vos médicaments (traitement médical en cours) – vêtements de rechange et couvertures.

- A savoir : En 1980 un barrage « vanne automatique » a été mis en service sur le Serein au lieu-dit Les reguins. Dans le courant du printemps 1998 une montée des eaux, suite à une pluviométrie importante, a inondé en partie les ateliers de l'Usine Davey-Bickford (environ 12 centimètres d'eau dans la zone concernée) et les terres agricoles avoisinantes. La commune a été classée en état de catastrophe naturelle pour la période du 25 au 29.04.1998 (arrêté du 10.08.1998, publié au Journal officiel N°193 du 22.08.1998).

→ Depuis l'usine a élaboré un Plan d'Urgence Inondation. De plus, cet établissement a fait réaliser des travaux pour limiter ce risque.

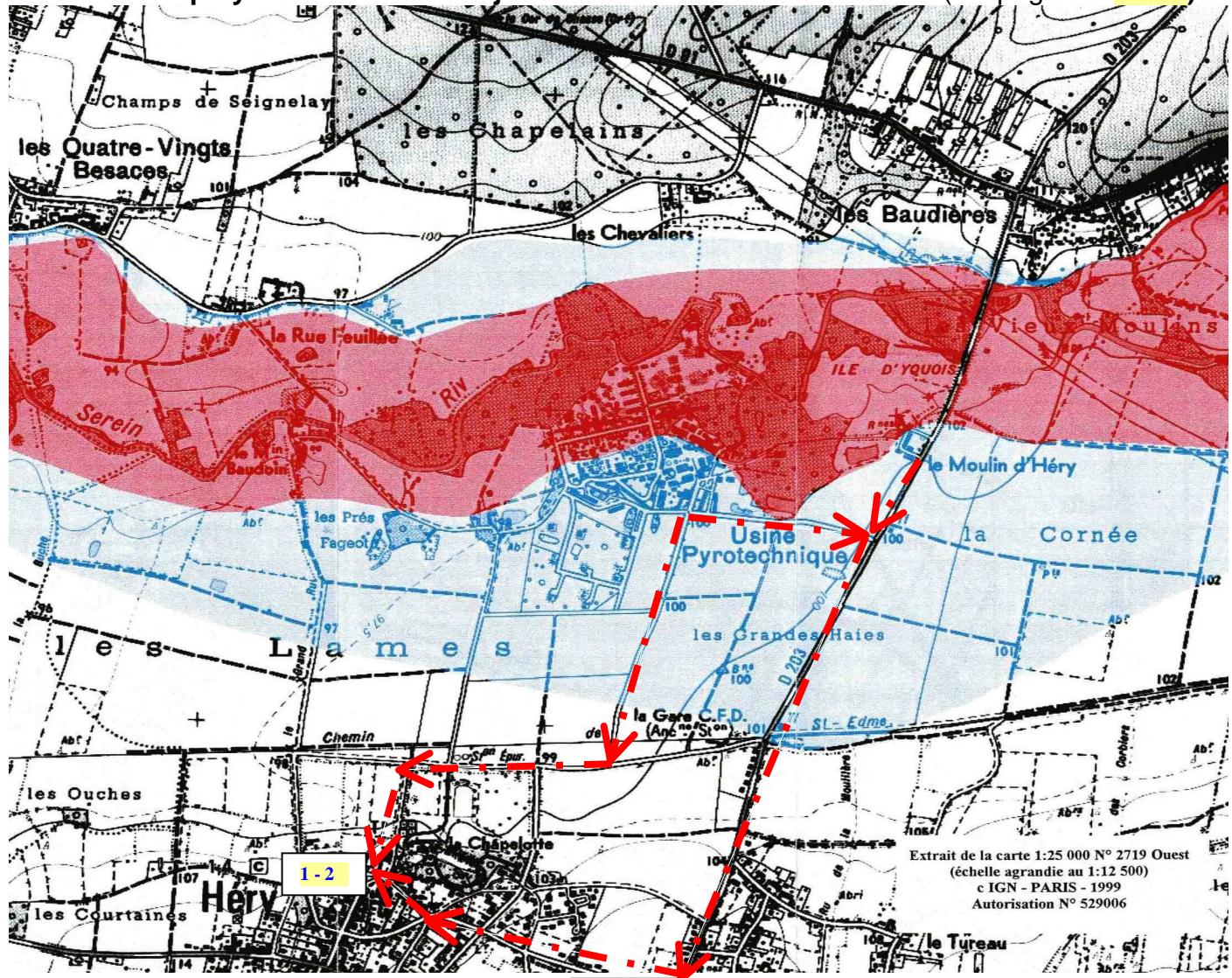
- Dans le cas d'une importante et soudaine montée des eaux du Serein, le personnel de l'usine davey Bickford et les habitants du Moulin d'Héry devraient être évacués et hébergés si nécessaire au bourg d'HERY. L'évacuation se ferait en direction du bourg par le CD203 et le chemin de la pyrotechnie de manière à rejoindre la place de l'Eglise , lieu de regroupement



- En fonction du nombre de personnes concernées, l'hébergement pourrait se faire :

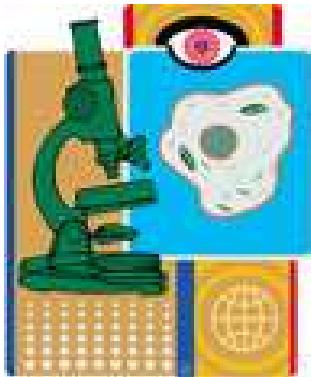
- à la maison des associations « H4 (Hébergement N°4) » située vers la mairie et siège du PCC (CF page 6 – 1 - 2)

ou - à la salle polyvalente « H1 » - dojo « H2 » et tennis de table « H3 » (CF page 6 – 7- 8-9)



COMMUNE D' HERY (Yonne) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	29/09/2008 Mod.2/20.01.2012
D.I.C.R.I.M.	Page N° 9

P A N D E M I E



Qu'est-ce	qu'une	pandémie?
<p>Il s'agit d'une épidémie qui s'étend au-delà des frontières internationales, soit à un continent, à un hémisphère ou au monde entier, et qui peut toucher un très grand nombre de personnes, quand elles ne sont pas immunisées contre la maladie ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades :</p> <p>- La grippe aviaire par exemple. - www.grippeaviaire.gouv.fr.</p>		

- ALERTE :



- Rester à l'écoute des infos radio et TV. Il peut-être retransmis au niveau communal si nécessaire.
- France Bleu AUXERRE 103.5Mhz – France info 105.5 Mhz
- Prévoir des piles de rechange pour la radio.

- Le **préfet** met en oeuvre les mesures du plan et les circulaires d'application. Il incite les collectivités territoriales à se préparer, notamment pour ce qui concerne l'aide de proximité aux malades et aux personnes isolées.

La mairie a établi :

- **UNE LISTE DES PERSONNES DITES « FRAGILES ET ISOLEES ».**
- **UNE LISTE DES PERSONNES DETENANT DES VOLAILLES.**

-- CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION :

- **Suivre les conseils et instructions communiqués, par les autorités et diffusés par les médias.**

- Les citoyens alertent et rendent compte au maire de la présence d'animaux morts s'il s'agit de l'influenza aviaire.

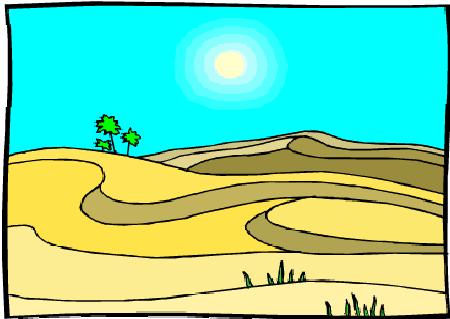
➔ Concernant les cygnes, il convient de donner l'alerte dès qu'un seul animal est retrouvé mort, cette catégorie d'oiseaux étant plus sensible au virus.

La mairie avisera les services compétents, fédération départementale des chasseurs (FDC), l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Yonne (DDCSPP) – pôle santé et protection animales ou la Préfecture.

- En aucun cas il ne faut toucher les animaux morts, ni les enfouir sans en avertir la mairie et surtout ne pas s'en approcher sans protection. La collecte de ces oiseaux sera assurée par la FDC, l'ONCFS ou la DDCSPP – pôle santé et protection animales.

COMMUNE D' HERY (Yonne) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	29/09/2008
D.I.C.R.I.M.	Page N° 10

CANICULE



L'année 2003 est marquée par une hausse sensible du nombre de décès. Un tel niveau n'a pas été atteint en France métropolitaine depuis 1985. La canicule du mois d'août 2003 en est à l'origine".

En Bourgogne, le mois d'août 2003 a été chaud : cinq degrés au-dessus des normales saisonnières, avec un pic de 41.1°C relevé à AUXERRE le 6 Août. (relevé INSEE).

- ALERTE :



En cas d'alerte, le message est diffusé par les médias, radio, TV. Il peut être retransmis au niveau communal si nécessaire. **Messages diffusés par haut-parleurs sur ordre du maire** par les employés municipaux. France Bleu AUXERRE 103.5Mhz – France info 105.5 Mhz

-Prévoir des piles de rechange pour la radio.

Le Préfet déclenche le plan départemental canicule
Les personnes fragiles sont informées des risques encourus

- CONDUITE A TENIR :

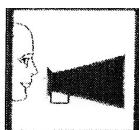
- Passer au moins trois heures par jour dans un endroit frais
- Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour
- Boire fréquemment et abondamment même sans avoir soif
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes
- **Prendre des nouvelles de ses voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés.**

Pour les autres risques climatiques : Orages, fortes précipitations, vents violents, neige/verglas sont des phénomènes météorologiques qui peuvent évoluer dangereusement et se manifester dans notre région. Ces risques peuvent entraîner des conséquences graves sur les personnes et sur les biens.

4 niveaux de vigilance ont été créés :

- **Vert** : situation normale, pas de vigilance particulière
- **jaune (jaune)** : situation légèrement préoccupante, début de vigilance
- **Orange** : situation très préoccupante, être très vigilant
- **Rouge** : situation préoccupante à l'extrême, **vigilance absolue**.

- ALERTE :

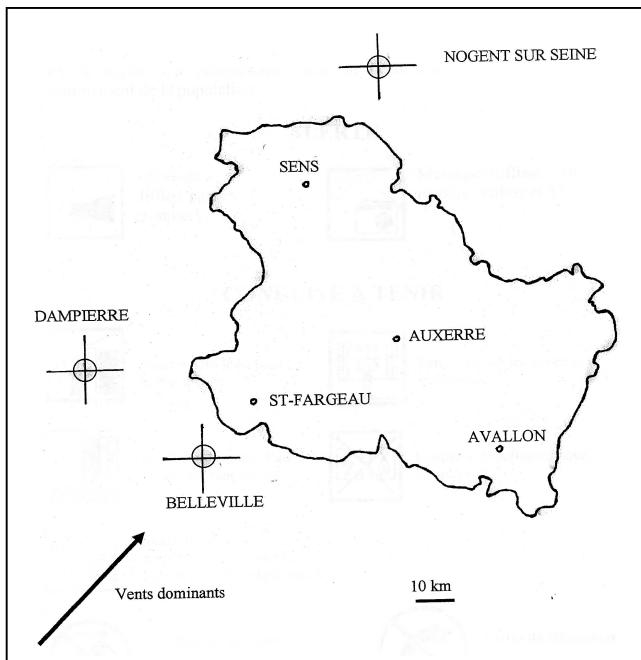


En cas d'alerte rouge, le message est diffusé par les pompiers, et les médias radio TV. Le suivi de l'évolution du risque doit se faire en écoutant la radio et TV ou sur le site www.meteo.fr

-Prévoir des piles de rechange pour la radio.

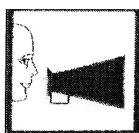
- CONDUITE A TENIR : Il y a lieu de se conformer aux conseils communiqués par les médias, les services de l'Etat pour ne pas mettre sa vie en danger voire celle des autres (famille, voisins, sauveteurs...).

RISQUE NUCLEAIRE



- Trois centrales nucléaires se trouvent en limite du département de l'Yonne.
- Un accident sur une centrale peut faire craindre le passage d'un nuage radioactif qui nécessiterait **un confinement de la population** ou **la prise de pastilles d'iode stable**.

- ALERTE :



- Messages diffusés par les pompiers et par les médias : radios et TV. Il peut-être retransmis au niveau communal si nécessaire. **Messages diffusés par haut-parleurs sur ordre du maire** par les employés municipaux.
- France Bleu AUXERRE 103.5Mhz – France info 105.5 Mhz
- Prévoir des piles de rechange pour la radio.

- CONDUITE A TENIR :

LES REFLEXES QUI SAUVENT : gardez votre calme, appliquez les consignes ci-jointes.



- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.



- Fermer toutes les ouvertures et les calfeutrer



- Boucher les entrées d'air.
Arrêter les ventilations.



- Ne pas téléphoner, sauf urgence.



- Couper le chauffage, risque d'asphyxie.



- Rester à l'écoute des infos radio et TV. Suivre les consignes.
- Prévoir des piles de rechange pour la radio.



- Ne pas aller chercher les enfants à l'école

- Ne pas consommer d'aliments frais sans avis des autorités sanitaires.

- En cas de contamination, suivre les consignes spécifiques. - Ne sortir qu'à l'annonce de fin d'alerte.

Schéma de la distribution des pastilles d'iode stable à HERY

Responsable de la récupération des comprimés :

Patrick ROUSSELLE ou Claude MADELIN ou Patrick MOREAU A défaut autre élu

Où

A la Mairie de SEIGNELAY :
► Prise en charge du lot destiné à la population d'HERY

En parallèle, un message diffusé par haut-parleurs sur ordre du maire par les employés municipaux, invitent les habitants à récupérer les comprimés aux lieux ci-après en fonction de leur lieu de résidence (rue).

Des affiches sont apposées sur les panneaux d'informations communales.

Retour à l'ancienne mairie, 2 rue Charles Rolland à HERY :

► Répartition en trois lots : S1 – S2 – S3
► Transport sur les lieux de distribution à la population

Maison des Associations : S1

RUE ABEL BERTOUNECHE
RUE DE LA BARBOTTIERE
RUE DU BAS DES OUCHES
CHEMIN DE CHABLIS
CHEMIN DE CHAPELLE
SENTIER CHAPELLE
RUE DE LA CHAPELOTTE
RUE CHARLES ROLLAND
RUE DU CHIEN PENDU
RUE DU CIMETIERE
CHEMIN CLOS
CHEMIN COURTAINES
ALLEE DES CREAUX
CHEMIN CREAUX
RUELLE DEVOTTES
IMPASSE ECOLES
PLACE DE EGLISE
RUE DE EGLISE
RUELLE J. GAUTHERIN
LA BUSEE
LA TUILERIE BONNE
CHEMIN DE MESSE
RUE MILLOT VINOT
RUE DU MOUTIER
CHEMIN NOUES
RUE DES OUCHES
RUELLE OUCHES
CHEMIN OUCHES AUX FILLES
CHEMIN PRES AUX MORTS
CHEMIN DE PRIERE
CHEMIN DE PYROTECHNIE
RUE DE SEIGNELAY
RUE DE SHILBOTTLE
CHEMIN TARTRE
RUE DU TARTRE
IMPASSE TERTRE
RUE TRAITE FEMME
RUE DES VIGNES

S1 : 445 foyers / 900 pers.

Salle polyvalente : S2

RUE DES BAUDIERES
RUE DU BOIS
RUE BORGNE
RUE CERCEAU
CHEMIN CORBIERS
ALLEE DE CROIX DE LONG
CHEMIN DE FONTAINE A JEAN
AVENUE GARE
RUE DES GILETTES
GRANDE RUE
RUE GROSJEAN
RUE DE LA HARPE
RUE DU LAVOIR
MOULIN A VENT
RUE NEUVE
CHEMIN DES PLANTATIONS
RUE PHILIPPONNE
PN 22 – PN 17 - PN 18
voie DE POMMERAT
RUE DU PRE MATHIAS
RUE ROGER GUENEAU
IMPASSE ROGER THUREAU
RUE DE ROUVRAY
CHEMIN DE SAINT EDME
RUE DE SAINT FLORENTIN
RUE DE SEVRY
IMPASSE SOSTHENE MOREAU
RUE DE SOUGERES
RUE DU THUREAU
PLACE TREMBLAY
ALLEE DU TROU BOURREAU

S2 : 377 foyers / 810 pers.

► le personnel présent à la société DAVEY-BICKFORD (non défini par avance, au minimum 2 personnes assurant la sécurité)

Les Baudières : S3

Parking rue Neuve
RUE AUXERRE
RUE DE CHABLIS
RUE DE CHENOT
RUE CREUSE -
RUE NEUVE
RUE DE MIGENNES
S3 : 55 foyers / 150pers.

D'après le recensement de l'INSEE en 2010, HERY compte en :

S1 : 445 foyers / 900 pers.
S2 : 377 foyers / 810 pers.
S3 : 55 foyers / 150pers.
877 foyers / 1860 pers.

+ 100 logements occasionnels, secondaires ou vacants : 73 personnes.

1860+73 = 1933 habitants à HERY

Plus le personnel devant rester sur le site de la Sté DAVEY-BICKFORD (non défini par avance)

Pour accélérer la distribution le maximum de personnes (élus-employés communaux-pompiers volontaires, etc..) présents en mairie seront attachés à cette mission.

Prévoir 5 minutes par personnes pour la distribution 120pers/heures)

► Les personnes en charge de la distribution établissent des listes recensant les habitants ayant reçus leur dotation de comprimés.

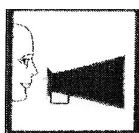
TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES



Un accident de transport de matières dangereuses pourrait entraîner une pollution atmosphérique par des produits chimiques toxiques, cela est vrai aussi pour un accident industriel.

Usine Davey Bickford (site SEVESO)

- ALERTE :



- Messages diffusés par les pompiers et par les médias : radios et TV. Il peut-être retransmis au niveau communal si nécessaire. **Messages diffusés par haut-parleurs sur ordre du maire** par les employés municipaux.

France Bleu AUXERRE 103.5Mhz – France info 105.5 Mhz

- Prévoir des piles de rechange pour la radio.

- CONDUITE A TENIR :

LES REFLEXES QUI SAUVENT : gardez votre calme, appliquez les consignes ci-jointes.



- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.



Fermer toutes les ouvertures et les calfeutrer



Boucher les entrées d'air.
Arrêter les ventilations.



- Ne pas téléphoner, sauf urgence.



- Couper le chauffage,
risque d'asphyxie.



- Rester à l'écoute des infos radio et TV. Suivre les consignes.

- Prévoir des piles de rechange pour la radio.



- Ne pas aller chercher les enfants à l'école



- Ne pas allumer de feu.
- Ne pas fumer.

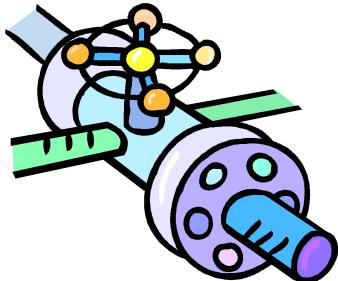
- En cas de pollution respirer au travers d'un linge mouillé et au raz du sol.

- Ne boire l'eau du robinet qu'après avis des autorités.

- Ne sortir qu'à l'annonce de fin d'alerte.

COMMUNE D' HERY (Yonne)	29/09/2008
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	
D.I.C.R.I.M.	Page N° 13

GAZ NATUREL



La commune d'HERY est desservie en gaz naturel par un vaste réseau de distribution.

Le gaz naturel a été odorisé pour permettre de déceler toute fuite même minime.

Le risque le plus peu probable d'une fuite importante ou d'une explosion peut être la cause d'un engin de chantier.

- ALERTE :

La présence d'une odeur suspecte pouvant présager une fuite de gaz ne doit pas rester sans action.

- CONDUITE A TENIR :

Deux cas à envisager :

Si vous sentez une odeur de gaz chez vous, vérifiez vos appareils : les brûleurs de la cuisinière sont ils ouverts ? Y a t'il une fuite ?...

Si tout vous semble normal mais que l'odeur persiste, ayez les bons réflexes :

1. ne provoquez ni flammes, ni étincelles (précautions à prendre pour ne pas créer d'étincelles : ne pas utiliser de sonnette, d'interrupteur, d'appareils électroménagers, de lampes de poche, de téléphones fixes ou portables.)
2. ouvrez les fenêtres,
3. fermez l'arrivée du gaz,
4. quittez les lieux et appelez les pompiers une fois à l'extérieur 18 ou 112.

Si vous êtes dans la rue et constatez la présence d'une odeur suspecte ou d'une fuite, éloignez-vous immédiatement, puis contactez les pompiers au 18 ou 112. Invitez les autres personnes présentes ou s'approchant des lieux à s'éloigner.

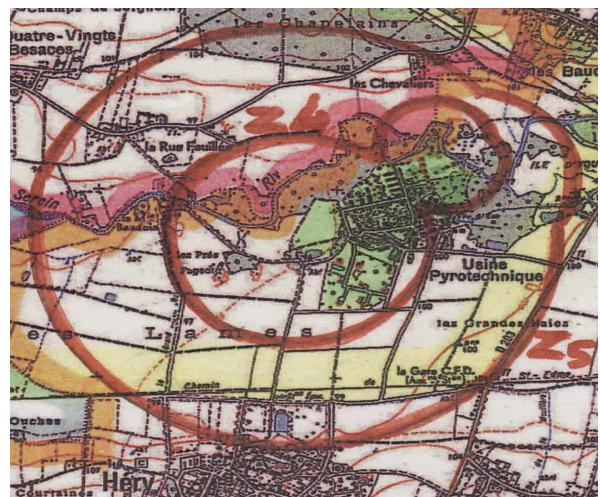
Les pompiers une fois alertés vont :

- 1 : Dépêcher une équipe sur les lieux pour mettre en place un périmètre de sécurité.
- 2: Informer les services d'Urgence de GrDF (Gaz réseau distribution France), qui à leur tour se présenteront sur les lieux pour évaluer la situation et procéder à la réparation.
- 3 : Aviser dans le même temps le maire, voire la Gendarmerie.

RISQUE SEVESO

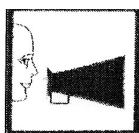


L'USINE DAVEY BICKFORD fabrique et stocke des produits pyrotechniques. Elle est classée site SEVESO « seuil haut ».



ZONE D'EFFETS PYROTECHNIQUES Z4/Z5

- ALERTE :



- Maire avisé par le Préfet ou l'usine Davey Bickford.
- Le début de l'alerte est donné par la sirène de l'usine qui retentit à trois reprises. Il peut-être retransmis au niveau communal si nécessaire. Messages diffusés par haut-parleurs sur ordre du maire par les employés municipaux.

- CONDUITE A TENIR : - Un Plan Particulier d'Intervention existe pour ce site

LES REFLEXES QUI SAUVENT :

gardez votre calme,
appliquez les consignes ci-jointes.



- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.



- Fermer toutes les ouvertures et les calfeutrer



- Boucher les entrées d'air.
Arrêter les ventilations.



- Ne pas téléphoner, sauf urgence.



- Couper le chauffage, risque d'asphyxie.



- Ecouter la radio (France Bleu AUXERRE ou France INTER).
Suivre les consignes.



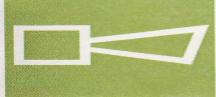
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école



- Ne pas allumer de feu.
- Ne pas fumer.

- En cas de pollution respirer au travers d'un linge mouillé et au raz du sol.

- Prévoir une réserve d'eau. - Ne sortir qu'à l'annonce de fin d'alerte.



La fin de l'alerte sera annoncée par un signal continu de la sirène pendant 30 secondes

COMMUNE D' HERY (Yonne) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	29/09/2008 Mod.2/20.01.2012
D.I.C.R.I.M.	Page N° 15



RENSEIGNEMENTS UTILES



A n'utiliser qu'en cas d'urgence.

N'encombrez pas inutilement le réseau cela sera préjudiciable à tous.

Ne cédez pas à la panique quelque soit le risque considéré, mais écoutez les messages diffusés par le personnel communal et/ou les médias. Respectez les instructions et les conseils communiqués.

RAPPELEZ-VOUS : Il y a lieu de se conformer aux conseils communiqués par les médias, les services de l'Etat pour ne pas mettre sa vie en danger voire celle des autres (famille, voisins, sauveteurs...).

→ il est important d'avoir chez soi une radio portable ou radio-réveil avec des piles de rechange (cas coupure d'électricité).

LES REFLEXES QUI SAUVENT : gardez votre calme, appliquez les consignes ci-jointes.

MEDIAS – RADIOS			
France BLEU	103.5Mhz		
France Info	105.5Mhz		
SITES INTERNET			
Météo France	www.meteo.fr	Permet aussi l'accès à la carte vigilance crue	
Réseau d'annonce des crues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	: carte de France : sur SPC seine moyenne-Yonne-loing	
NUMEROS UTILES			
MAIRIE D'HERY	03.86.47.73.00	Fax : 03.86.47.74.46	Email : mairie.hery@wanadoo.fr
POMPIERS – CODIS	18 ou 112		
SAMU	15		
GENDARMERIE	17		
PREFECTURE	03.86.72.79.89		
METEO France	08.92.68.02.89		
EDF	0810333089	En cas de problème électrique important ou de coupure de gaz des répondeurs sont en place pour communiquer l'état du réseau perturbé	
GDF	0810433089		
DDCSPP	03.86.72.69.00		
ARS	0820.208.520		
ONCFS	03.86.80.21.68		
FDC	03.86.94.22.94		
CENTRE ANTIPOISON	03.83.32.36.36	NANCY (54)	
SANS ABRI	115		